

LA BÂTE-NEUVE

Résidence pour personnes âgées : le projet validé en conseil municipal

Lors de la réunion du conseil municipal, ce jeudi soir (lire le compte rendu dans notre édition d'hier), un point important a été validé en fin de séance. Celui-ci concerne une question de succession sur la commune.

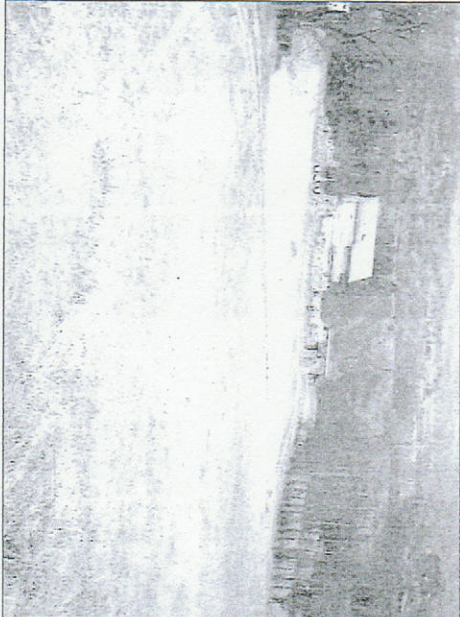
La municipalité a été contactée par la famille de M. Derbez, qui est propriétaire d'une maison et d'un terrain de plus d'un hectare non loin du centre village, au lieu-dit "Pré Guillemette". Cette propriété se situe le long de la RD214 en direction du quartier des Borels et du col de Moissière, à environ 1,5 km du centre village.

Après un accord entre la famille, la commune et les donataires sur l'évaluation du bien, les élus ont validé l'achat de ce bien. Selon les souhaits de la famille, la commune a déjà pris des contacts avec "Serenor", organisme qui construit des résidences pour personnes âgées.

35 pavillons d'ici 2013

Dans le cadre du projet de La Bâte-Neuve, à ce jour ce sont 35 pavillons (T2 ou T3) qui seraient réalisés sur ce terrain d'ici à la fin de l'année 2013.

Sur le total de la propriété seulement 9 000 mètres carrés seraient utilisés. La maison et le



Au premier le terrain de 9 000 m2 où devrait être édifiée une résidence pour personnes âgées, et au fond la maison de la succession Derbez.

urac, a 21 heures. Inscr. 04 92 24 16 08.

SAINT-LÉGER-LES-MÉLÈZES

Repas de la Sainte-Agathe Mardi 7 février, à 20h, à "La Main à la Pâte". Inscriptions à l'office de tourisme : 04 92 54 18 32, avant le 1^{er} février.

Messe

Aujourd'hui, à 10h 30.

SAINT-MICHEL-DE-CHAILLOL

Messe

Aujourd'hui, à 10h 30.

TALLARD

Marathon de belote

Organisation par le club des aînés, aujourd'hui, salle polyvalente, à 14h30.

PRESS



IPSSAUR

is et grillades sous la lune

rier, la communauté de communes du organise la traditionnelle sortie à la isses boisson chaude". Chaque it son départ, se rend sur les pistes de d'Orclères à ski de fond ou à raquettes. ée, chaque participant devra découvrir es au milieu des bois.

Écho du Champ d'Or : l'école de musique projetée d'intervenir auprès des scolaires

SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

L'assemblée générale de l'Écho du Champ d'Or, qui se compose de l'école de musique et de l'harmonie, s'est tenue ce vendredi 27 janvier.

La présidente Nadine Astier a débuté la séance par le rapport moral, d'abord par l'école de musique qui compte 138 élèves (effectif en augmentation depuis 2010) et 4 professeurs. Les instruments à vent, batterie, piano, guitare et éveil musical sont les disciplines en-

ciens, pour le choix des nouveaux morceaux joués, a été appréciée de tous.

La trésorière, Corine Boyer, a énuméré en détails les dépenses et les recettes de l'année écoulée se soldant par un bilan positif. Les rapports, moral et financier, ont été approuvés.

De nombreuses rencontres prévues en 2012

La présidente a ensuite présenté un projet d'intervention

en œuvre est prévue pour ce printemps 2012.

D'autres actions ont été exposées comme la rencontre avec les harmonies de Guillestre et St-Chaffrey, l'achat d'instruments et de matériel de sonorisation, le renouvellement de certains pupitres, la révision des statuts de l'école de musique, l'organisation du festival départemental qui se déroulera à l'Argentière-lar-Bessée les 2 et 3 juin regroup-

reste du terrain à ce jour resteraient propriété de la commune.

Le projet, comme présenté par les futurs promoteurs, lors des premières rencontres, se composerait de 7 groupes de 5 pavillons moyens, sur un nouveau. Comme beaucoup constructions, celles-ci correspondraient aux normes BBC (bâtiment basse consommation), et proposeraient une gestion dans le domaine de domotique très poussée.

La résidence devrait aussi comprendre un bâtiment d'accueil et de vie communautaire, et accueillir un gardien.